

L'interdiction de mélanger les espèces

ויקרא פרק יט

(יט) אֵת חֻקֹתַי תִּשְׁמְרוּ בְהִמָּתֵךְ לֹא תִרְבִּיעַ כְּלָאִים שָׂדֶךְ לֹא תִזְרַע כְּלָאִים וּבְגֹד כְּלָאִים שֶׁעַטְנֶז לֹא יַעֲלֶה עָלֶיךָ: פ

דברים פרק כב

(ט) לֹא תִזְרַע כְּרִמְךָ כְּלָאִים פֶּן תִּקְדַּשׁ הַמְּלֶאֶה הַזֶּרַע אֲשֶׁר תִּזְרַע וּתְבוֹאֵת הַכֶּרֶם: ס
(י) לֹא תַחְרֹשׁ בְּשׂוֹר וּבַחֲמֹר יַחְדָּו: ס

Lévitique, chapitre 19

19) **Observez mes lois** : n'accouple point des bêtes d'espèces différentes ; ne sème point dans ton champ des graines hétérogènes, et qu'un tissu mixte (chaatnêz) ne couvre point ton corps.

- **Commentaire de Rachi**

Observez mes lois : et les voici : *n'accouple point des bêtes d'espèces différentes...* Ces lois sont des décrets du roi pour lesquelles il n'y a aucune raison (compréhensible par l'homme).

- **Commentaire de Nahmanide (traduction non littérale)**

Dieu a créé chaque espèce, animale ou végétale de tel sorte qu'elle engendre et perpétue sa propre descendance, comme il est marqué *leminéhou* (selon son espèce). Ceci est la raison qui pousse les êtres à procréer. Celui qui accouple deux espèces différentes faute de deux manières : non seulement, il pense que le monde que Dieu a créé est incomplet, mais en plus il engendre des êtres non reproducteurs.

Deutéronome, chapitre 22

9) Tu ne sèmeras pas ta vigne **en diverses espèces** de crainte de frapper d'interdit ta récolte ; la semence que tu auras semée et le produit du vignoble.

10) **Ne labore pas** avec un bœuf et un âne attelés ensemble.

- **Commentaire de rachi**

9) **En diverses espèces** : du blé, de l'orge et des pépins de raisins lancés dans la même poignée.

10) **Ne labore pas** : c'est la même loi pour tous les autres couples d'espèces différentes. La règle est la même si on les lie ensemble pour leur faire porter la même charge.